

Lyon, le 28 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE : LA MÉTROPOLE DE LYON VERSERA 100 000€ AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DU PROJET**

Après plusieurs étapes dans la recherche d'un site pour le projet de la Cité Internationale des Arts du Cirque, la Métropole de Lyon a annoncé, en avril dernier, son implantation au sein de l'îlot K du projet urbain Grand Parilly, à Vénissieux.

Aujourd'hui, l'engagement d'une seconde phase de faisabilité, pilotée conjointement par la Métropole de Lyon, la compagnie MPTA et l'École de Cirque de Lyon, prévoit le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage, qui doit poursuivre des études sur les sujets suivants :

- Le montage immobilier et la maîtrise d'ouvrage
- La rédaction d'un programme technique détaillé incluant diagnostic de site, programme fonctionnel, programme technique et environnemental, fiches techniques, etc.
- Le montage juridique du projet
- Le modèle économique du projet, avec la consolidation de ce modèle, en lien avec l'activité culturelle et artistique...
- La gouvernance d'exploitation du projet.

Le calendrier prévisionnel de cette seconde phase d'études prévoit un rendu définitif au 1^{er} trimestre 2022. Le montant de cette seconde phase d'étude de faisabilité est estimé à 114 000€ au total (Ministère de la culture, DRAC, Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Le programme d'actions de l'association pour l'année 2021/2022 portera sur la mise en œuvre d'actions permettant de préfigurer le projet de la Cité Internationale des Arts du Cirque :

- La coordination, le pilotage, le développement du projet de la Cité Internationale des Arts du Cirque
- L'élaboration, et la préfiguration du projet en lien avec les collectivités et le territoire, à travers : une étude du territoire ; le développement et adaptation du projet aux contextes et enjeux.

Pour mener à bien cette étude et accompagner le programme d'actions de l'association de préfiguration, la Métropole de Lyon propose de verser deux subventions : une de fonctionnement et une autre d'investissement à hauteur de 100 000€ en tout, à l'association de préfiguration de la Cité Internationale des Arts du Cirque.

Cédric Van Styvendael, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de la culture :
« L'engagement de la Métropole de Lyon dans le projet de la Cité Internationale des Arts du Cirque est multiple. Ce projet est un projet d'équipement structurant pour le territoire et pour l'ensemble de la filière du cirque. Il va permettre de renforcer le développement d'une discipline artistique extrêmement riche et d'apporter un équipement culturel structurant au sud de notre agglomération. »

Contact presse Métropole de Lyon

Anaïs Mercier

amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27